

PRINCIPES DE CORRECTION ET CRITÈRES DE VALORISATION

3 principes de correction :

- ✓ Barème cumulatif et non régressif.
- ✓ Compensation entre les questions.
- ✓ Double correction notes < 05 avec paragraphe des 2 correcteurs en tête de copie.

Ces 3 principes induisent :

- une globalisation de la note par question (et non sous-question) et de la copie.
 - une démarche de valorisation des copies : **6 critères progressifs**
-
- Connaissances pertinentes, faits, lieux, explicitation d'une notion...
 - Affirmations avec des exemples concrets et adaptés (description, noms de personnes et de lieux, contexte...).
 - Maîtrise d'un vocabulaire disciplinaire spécifique.
 - Raisonnements historiques ou géographiques cohérents. (Schéma ou croquis pour illustrer ses propos).
 - Analyse documentaire précise et esprit critique justifié.
 - Capacités d'expression structurées et développées.

Sur chaque copie le correcteur fera donc figurer au moins :

- une appréciation générale.
- une marque ou appréciation en face de chaque question de façon à ce que l'on ne puisse pas imaginer qu'elle n'a pas été corrigée et prise en compte dans la note globale.

Le nombre de points de valorisation attribué doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total de points).

EX : 12 + 2 pts **14/20**